

**Procès-verbal  
de la 63<sup>e</sup> assemblée générale  
du vendredi 4 octobre 2013  
à la salle polyvalente de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne**



**1. Ouverture de la 63<sup>e</sup> assemblée générale par le président**

A 9 heures 30, M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 63<sup>e</sup> assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la salle polyvalente de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne et salue la présence des invités :

- Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat et cheffe du Département de l'intérieur, ainsi dénommé jusqu'à la fin de l'année,
- M. Serge Terribilini, préfet du district de Lausanne
- M. Edgar Schiesser, syndic de Romanel-sur-Lausanne
- M. Ulrich König, directeur de l'Association des communes suisses et qui est notre orateur invité
- M. Jean-François Bastian, chef du Service cantonal des communes et du logement
- M. Siegfried Chemouny, chef de la division affaires communales et droits politiques du SCL
- Mmes Amélie Ramoni Perret et Joëlle Wernli, juristes au SCL
- Mme Anne-Catherine Vittoz-Miéville, section des droits politiques
- Mme Brigitte Dind, secrétaire générale de l'Union des communes vaudoises
- Les représentants des associations sœurs :
  - M. Jean-François Niklaus président de l'Association cantonale vaudoise des boursiers communaux (ACVBC)
  - M. Markus Pischler, membre du comité de l'Association vaudoise des agents d'assurance sociale (AVDAAS)
  - Mme Claude Petit, présidente de l'Association vaudoise des préposés au contrôle des habitants (AVDCH)
  - M. Ruben Melikian, représentant de l'Association des chefs de polices municipales vaudoises
  - M. Philippe Guex, président de l'Association genevoise des secrétaires communaux
  - M. Laurent Seppéy, président de l'Association valaisanne des secrétaires et caissiers communaux.
  - M. Thierry Lentweiter, président de l'Association des secrétaires communales et communaux du Jura bernois.
- M. René Küng, président d'honneur de l'AVSM
- MM. Louis Ducraux, Jacques Bertoliatti et Christian Richard, anciens présidents et membres d'honneur.
- Nos membres retraités
- Les représentants de la presse
- Ainsi que des représentants du personnel de la Commune de Romanel-sur-Lausanne

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

## **2. Présentation du district Lausanne par Monsieur Serge Terribilini, Préfet**

Préfet de Lausanne, M. Serge Terribilini nous présente son district formé aujourd'hui de 8 communes représentant une population de 50'000 habitants.

Il relève le dynamisme économique et le nombre d'entreprises installées dans son District.

Il souligne que la Plan de l'agglomération Lausanne-Morges (PALM) est un enjeu important pour le District. Depuis plusieurs décennies, l'agglomération lausannoise est engagée dans un processus de développement qui s'est traduit par un étalement urbain. Ce processus menace ses capacités de développement, notamment à cause d'une forte congestion du trafic routier et des nuisances environnementales. L'agglomération lausannoise est, en Suisse, le périmètre où l'on se déplace le plus en voiture, avec comme conséquence une pollution atmosphérique dépassant les limites imposées par la législation.

A partir de ce constat, le «**Projet d'agglomération Lausanne-Morges**», soit PALM, a été initié afin d'inverser la tendance. Une convention engageant la Confédération, le Canton, les associations régionales et les communes a été établie avec comme objectif de travailler conjointement pour faire face aux défis futurs liés à la mobilité, à l'augmentation du nombre d'habitants et à la qualité de vie.

Le Préfet met en évidence que le dynamisme économique de la région de Lausanne-Morges, créatrice d'emplois, est la raison principale du futur accroissement démographique. Selon les prévisions statistiques, pas moins de 43'000 emplois seront créés dans la région d'ici 2030 et environ 69'000 habitants s'installeront dans le périmètre.

Il souligne que, sur cette base, la planification territoriale du PALM envisage, voire anticipe, les futurs besoins en logements, en transports et en équipements. D'où son importance.

Il conclut en soulignant la fonction du secrétaire municipal : celle-ci est à la fois plaque tournante, appui pour la Municipalité, lieu de mémoire et elle stimule les échanges, et ce dans le but d'offrir des prestations de qualité aux citoyens.

## **3. Présentation de la Commune de Romanel-sur-Lausanne par M. le Syndic Edgar Schiesser**

Le Syndic, M. Edgar Schiesser, présente sa commune :

La commune de Romanel-sur-Lausanne s'étend sur une surface totale de 293 hectares soit 2.93 km<sup>2</sup>. Elle compte actuellement 3'330 habitants. A 5 ½ km au Nord-Ouest de Lausanne sur la route reliant cette dernière à Echallens et à Yverdon, le village de Romanel est situé à l'extrémité sud du grand plateau du Jorat. Son territoire touche ceux du Mont-sur-Lausanne, de Lausanne (enclaves du Taulard et de Vernand), de Jouxens-Mézery et de Prilly.

Une source d'eau alcaline (la Providence) a été exploitée industriellement sous le nom de "Romanette" de 1900 à 1978. Pendant 50 ans était installée sur son territoire l'entreprise Boxer (bière) avant qu'elle ne déménage sur le site d'Arkina à Yverdon-les-Bains.

La Commune de Romanel est restée agricole jusqu'en 1960; le village a connu ensuite une explosion démographique et industrielle. Avec 380 habitants en 1960, le village en dénombre 3'330 à fin 2013. Le premier Conseil communal a été élu en 1969.

Attirés par la proximité de Lausanne et par la présence de voies de communication importantes, des entreprises et des magasins à grandes surfaces s'implantèrent à Romanel, pour la plupart entre 1970 et 1980, avec d'abord Carrefour puis Migros. Cette année, Migros a investi 99 millions dans la rénovation de son centre commercial MMM.

Romanel poursuit son développement, forte de la proximité des axes autoroutiers est-ouest et nord-sud et de la qualité de vie qu'elle peut offrir. La ligne de chemin de fer du Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), inaugurée en 1874, permet un accès aisé à Lausanne. Vu les transports proches, Romanel va voir se construire sur son territoire logements et entreprises, qui plus est sur le territoire PALM.

Ce développement ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie... voilà le défi des Autorités de Romanel-sur-Lausanne.

#### **4. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2012**

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v ; ce document pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM ([www.avsm.ch](http://www.avsm.ch)). Il est approuvé à une large majorité.

#### **5. Rapport du comité**

M. Pierre-André Dupertuis nous livre le rapport de sa 2<sup>e</sup> année de présidence de l'AVSM :

*M. le Préfet, M. le Syndic,  
Chers Collègues, Chers Amis,*

*L'année 2012-2013 arrive à son terme. C'est donc l'heure du bilan.*

*Je vous livre une rapide énumération pour vous donner une idée de l'activité des membres du comité :*

- *10 séances de comité*
  - *Dont 2 séances-repas avec les Boursiers vaudois et les Secrétaires valaisans*
- *Une visite en terre genevoise à l'invitation de nos collègues du bout du lac*
- *3 rencontres avec le Service des communes, dont une s'est terminée par une fondue en décembre*
- *La représentation à 4 assemblées générales d'associations sœurs*
- *La mise sur pied de deux journées de formation les 11 et 19 septembre à Morges*
- *L'organisation d'une formation initiale le 23 mai (dans le cas présent la tâche a été assumée par Christian Monod, notre collègue de Jouxens-Mézery, que je profite de remercier au passage).*
- *La présence de membres du comité dans divers groupes de travail, dont le comité de rédaction de canton-commun(e)s (4 séances), le GT Pocama (désormais dissouts), le Comité du diplôme romand pour cadres en administration publique (5 séances) ainsi que la Commission professionnelle des branches d'administration publique et le GT Cyberadministration.*
- *L'organisation de l'Assemblée générale annuelle*
- *Et puis cette année, nous avons créé un nouveau logo, comme vous vous en êtes rendus compte, le précédent ayant bien vieilli. Un logo réalisé par M. Christophe Karlen, collaborateur de la commune de La Tour-de-Peilz, qui nous a coûté des clopinettes et un carton de bouteilles !*

*Cette activité s'inscrit dans un contexte qu'on peut qualifier de mouvant et 'instable avec l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, des révisions de la Loi sur les communes et de la Loi sur l'exercice des droits politiques. Ces révisions ont entraîné pour nombre d'entre-nous un important travail d'écriture ou de réécriture des règlements de nos corps délibérants respectifs, avec toute ce que cette tâche comporte de passionnant, mais également d'astreignant, voire d'ingrat.*

*Dans cet environnement, les secrétaires municipales et municipaux ont deux partenaires. A titre individuel, ils sont tout naturellement en contact avec le préfet de leur district. Selon les compétences et les besoins des uns et des autres, ces contacts sont plus ou moins nourris, sachant que le préfet intervient également comme représentant de l'autorité cantonale de surveillance.*

*Et puis, tant le comité de l'AVSM que les membres de notre association, ont des relations suivies, avec le Service des communes. Des relations qui se sont encore intensifiées avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LC. C'est bien simple, depuis cet été, on ne se quitte plus et j'aimerais remercier Mmes Wernli et Ramoni pour leur disponibilité, ainsi que celle de M. Chemouny s'agissant de la LEDP.*

*Cette activité intense rend encore plus nécessaire la stabilisation d'un service qui a souffert d'une forte rotation de son personnel jusqu'à et y compris le départ de son chef de service. M. Jean-François Bastian, son nouveau responsable, nous dira quelques mots à ce sujet en fin de séance.*

*Les rencontres entre l'AVSM et l'Etat, en particulier le Service des communes servent à échanger l'information, à la faire remonter ou redescendre, à accompagner la mise en œuvre de certains projets et à faciliter la mise sur pied des journées de formation. Sur ce dernier point, le SCL intervient directement ou assure le relais avec les services de l'Etat. Cette collaboration est extrêmement intéressante et constructive et se déroule dans un état d'esprit très agréable, même si elle assez chronophage pour les membres du comité. Merci à M. Bastian et à ses collaborateurs.*

*Cette collaboration avec les services de l'Etat est une excellente chose; cependant, je me dois de rappeler ici que le rôle de l'AVSM est d'informer ses membres et de contribuer à leur formation continue. Par contre, notre association n'est pas la courroie de transmission officielle du Canton vers les communes. Ceci n'est pas notre vocation. Toutes les communes du Canton ne sont pas membres de notre association et tous nos membres n'assistent pas à nos journées de formation. Donc, dans certains cas, je pense notamment au portail des communes, il est indispensable que le canton informe directement l'ensemble des communes vaudoises de manière exhaustive.*

*Un mot au sujet des journées de formation qui ont été suivies par quelque 200 personnes cette année. Un beau succès de participation et des contributions utiles à nos membres. J'aimerais relever l'expérience extrêmement positive faite avec les préfets sur le dossier de la Loi sur les communes. Un apport concret et de terrain qui s'est avéré tout à fait complémentaire à la vision juridique du Service des communes. Ce fut une expérience très enrichissante que nous renouvellerons lorsque l'occasion s'en présentera. M. Terribilini, vous pouvez transmettre nos remerciements à vos collègues.*

*Voilà pour le passé. Pour ce qui concerne le futur, le comité a deux réflexions en cours :*

*L'avenir du classeur bleu et plus généralement la problématique du partage des informations métier entre secrétaires municipaux. Nous détenons tous de nombreuses informations dont la diffusion est un vrai défi. Le groupe de travail relatif au classeur bleu s'en préoccupe. Notre collègue Giancarlo Stella vous en parlera tout à l'heure et nous reviendrons sur ce sujet dans le cadre du budget.*

*Autre sujet, plus prosaïque, avec les dates des journées de formation - Tout particulièrement en cette année chargée, organiser les journées de formation en septembre et l'assemblée générale en octobre, nous paraît, sinon incongru, en tous les cas lourd à gérer. Par ailleurs, il n'est pas exclu que cette proximité temporelle retiennent certains de nos membres à participer à notre assemblée générale. Dès lors, nous envisageons d'avancer l'un des deux événements au 1er semestre. La modification de la date de notre AG entraînant des adaptations lourdes, ce sont sans doute les journées de formation qui seront avancées au printemps. La décision n'est pas encore prise, pas plus que, cas échéant, le fait de savoir si les prochaines journées de formation auront lieu au printemps 2014 - c'est-à-dire dans peu de temps - ou alors au printemps 2015.*

*Comme vous pouvez le constater au terme de ce bref rapport, le travail ne manque pas. C'est le temps qui nous fait défaut. Heureusement que la bonne humeur est toujours au rendez-vous.*

*Raison de plus pour remercier mes collègues du comité Claire-Lise, Pascale, Anne, Viviane qui va nous quitter, Giancarlo et Pierre-Alain pour leur engagement et leur esprit positif et convivial. Et je remercie une nouvelle fois nos employeurs que sont les communes de Lucens, Trélex, Aigle, Yvonand, Morges, Forel (Lavaux) et La Tour-de-Peilz qui soutiennent notre engagement au profit de l'AVSM.*

*Merci de votre intérêt et excellente journée.*

*Pierre-André Dupertuis  
Président de l'AVSM*

## Classeur bleu

Giancarlo Stella fait un point de situation sur la problématique : comme demandé lors de l'AG 2012, le groupe de travail et le comité ont réfléchi au classeur bleu existant sur le site : ce classeur de travail des secrétaires municipaux (SMun) comprend des instructions de travail et des explications à l'attention des Secrétaires municipaux. Le comité de l'AVSM souhaite une refonte de ce document, qui n'a plus été mis à jour depuis le début des années 1990... Une partie du travail a commencé, et existe sur le site de l'AVSM. Mais l'outil est peu convivial donc peu utilisé.

En date du 25 juin, il a été décidé de se baser sur les compétences de nos membres pour revoir le fonctionnement du classeur bleu.

### **L'idée:**

Pour ne pas devoir résilier notre contrat avec le fournisseur actuel, il est proposé de sortir le classeur bleu du site actuel pour aller vers un outil plus convivial et de mettre un lien sur notre site.

### **Ce qui est recherché :**

- les bases légales en ligne qui renvoient au site du Canton ou de la Confédération,
- les fiches à disposition sans indiquer toute l'arborescence,

- les liens, mise en page, référence à la législation, recherches, qui soient impeccables, tels sont les avantages visés par rapport actuellement.

Nous avons eu une présentation d'un outil (joomla (CMS)) par notre collègue de Lussy-sur-Morges. Le groupe de travail est d'avis de partir avec cet outil et de le développer en fonction de nos besoins. Le comité a accepté. Aujourd'hui, il convient alors de travailler sur la structure (arborescence) et de prendre ce qui existe déjà pour le mettre dans le nouveau site. Ce travail va commencer sous peu. Une première séance est agendée le 30 octobre. Toute personne est la bienvenue. Voici le groupe constitué : par les secrétaires des communes de Nyon, Prangins, Le Chenit, Denges, St-Prex, St-Légier, Coppet, Trélex, Lussy-sur-Morges, la ville de Lausanne et Morges. Une 2<sup>e</sup> séance est prévue le 20 novembre.

### **Budget**

Giancarlo Stella donne quelques détails :

- Création du site (templates) : CHF 500
- Saisie des fiches existantes : à partir de word : CHF 2'000
- Formation du comité : 2 personnes (1/2 journée) : CHF 500

Total à prévoir au budget : CHF 3'000

Hébergement site : CHF 20 à CHF 50/an

### **Etapes**

Voici dans les grandes lignes les étapes :

Octobre : validation du budget par l'Assemblée générale

Octobre- Novembre : Travailler sur la structure

Octobre-Novembre : saisie des fiches

Janvier-Février : début du nouveau site pour le classeur

C'est un travail important qui est demandé. Mais, pour le comité et le groupe, le jeu en vaut la chandelle, car un outil performant est une aide pour le secrétaire municipal.

### Formation romande des cadres communaux

L'AVSM a signé la charte de coopération existant jusqu'alors entre les associations professionnelles des employés administratifs communaux des cantons de Berne (partie francophone), Jura, Fribourg et Neuchâtel le 6 octobre 2006 lors de notre assemblée générale à Yvorne. Le Conseil d'Etat vaudois a reconnu le diplôme intercantonal de cadre en administration communale dans sa séance du 24 octobre 2007.

Nous avons été ensuite rejoints par les Genevois en 2010 et depuis peu par les Valaisans. Tous les cantons romands étant ainsi représentés, la Commission de perfectionnement a décidé d'adapter le règlement, et de modifier son logo et son nom, devant ainsi La Formation romande des cadres communaux, avec le sigle FR2C.

Le vendredi 1<sup>er</sup> février 2013, 7 vaudois, tous employés d'administration communale, se sont vus remettre leur diplôme pour avoir suivi la Formation Romande des Cadres Communaux.

Il s'agissait de la seconde volée à suivre cette formation, qui se déroule sur 4 semestres, pour un total de 400 heures de cours.

Mme Nathalie Messerli, préposée au contrôle des habitants de la Commune de Gilly, a obtenu le meilleur résultat pour le canton de Vaud avec une moyenne des 4 modules de 5.56. Il est à rappeler que cette formation est ouverte à tous les employés des administrations communales.

Félicitations aux nouveaux diplômés et nous encourageons vivement les 21 candidats qui suivent actuellement cette formation à Morges et à Grangeneuve.

Aucun échec n'a été enregistré lors des examens du module 1 et le module 2 est en cours avec des examens prévus le 20 décembre 2013.

## **6. Rapport de la Commission de vérification des comptes**

Le président passe la parole à Mme Anne Décaillet, boursière de notre association. Elle présente les comptes, exercices 2012-2013.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

|            |       |           |
|------------|-------|-----------|
| - charges  | : CHF | 36'251.70 |
| - produits | : CHF | 36'643.10 |
| - bénéfice | : CHF | 391.40    |

En l'absence des communes de Corcelles-le-Jorat et Corcelles-près-Concise, qui n'ont pu se libérer à la date prévue, c'est la commune de Coppet, 1<sup>ère</sup> vérificatrice, et la commune d'Ollon, vérificatrice invitée, qui ont procédé à la vérification des comptes cette année.

Madame Décaillet donne la parole à notre collègue de la commune de Coppet, Bernard Bertoncini, secrétaire municipal, pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes :

*Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,*

*En tant que vérificateurs des comptes et conformément au mandat confié lors de l'Assemblée générale 2012, nous avons procédé, en date du 25 septembre 2013, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 2012-2013.*

*Pour ce faire, nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs.*

*Nous avons pu procéder, par sondages, à diverses vérifications et des explications pertinentes ont été fournies dans chaque cas par notre trésorière, dont nous relevons au passage les compétences et la qualité de son travail.*

*Dès lors, notre contrôle nous permet d'affirmer que :*

- les comptes sont tenus avec exactitude et conformément aux principes comptables généralement admis en la matière ;*
- l'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan*

*Par conséquent, nous ne pouvons que vous recommander d'accepter les comptes 2012-2013 :*

- bouclant par un bénéfice de CHF 391.40, portant ainsi le capital à CHF 29'733.05 ;*
- dont le total du bilan se monte à CHF 30'733.05 ;*

*et d'en donner décharge à la trésorière et au Comité sortants, tout en les remerciant vivement de tout le travail effectué durant l'année pour le bon fonctionnement de notre Association.*

*Ainsi fait à Coppet, le 25 septembre 2013*

*La Commission de vérification des comptes.*

## **7. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2012/2013**

L'assemblée générale décide:

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2012-2013 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et au caissier de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

## **8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2012/2013**

Modifiés partiellement pour la dernière fois en 2003, les montants sont les suivants :

- |                    |     |       |
|--------------------|-----|-------|
| • cotisation       | CHF | 40.00 |
| • finance d'entrée | CHF | 10.00 |
| • insigne          | CHF | 7.00  |

Les comptes de l'exercice écoulé bouclant sur un léger bénéfice et notre compte en banque étant garni de quelque CHF 20'000.-, le comité propose de maintenir la cotisation à son niveau actuel. Toutefois, la diminution du nombre de nos membres, lié au processus de fusion de communes impliquera inévitablement une hausse des cotisations à brève échéance. Nous aurons l'occasion d'en reparler le moment venu.

La proposition de maintien de la cotisation (statu quo) est acceptée à l'unanimité.

## **9. Approbation du budget de l'exercice 2012/2013**

Mme Anne Décaillet, après avoir donné quelques exemples, propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2013-2014.

Ce projet de budget présente :

- |                       |     |           |
|-----------------------|-----|-----------|
| - charges             | CHF | 40'250.00 |
| - produits            | CHF | 36'900.00 |
| - excédent de charges | CHF | 3'350.00  |

Ce budget est adopté à l'unanimité.

## **10. Election du comité**

Le Président relève qu'au terme de cette année 2012/2013, le comité a enregistré une démission, celle de Viviane Potterat, notre collègue d'Yvonand, qui a souhaité mettre un terme à ses activités après 8 ans passés au comité.

Le Président tient à remercier le travail accompli par Mme Viviane Potterat :

*"Secrétaire de la commune de Correvon depuis l'année 2000, puis secrétaire de la commune d'Yvonand à partir de 2003, Viviane a rejoint le comité de l'AVSM lors de l'Assemblée générale de Lucens, le 5 octobre 2005.*

*Elle a été la représentante de l'AVSM au sein de Point-commun(e) et en a rédigé les articles pour notre association avant d'occuper le poste de secrétaire de notre comité durant ces 2 dernières années. Une fonction qui n'est pas de tout repos, je peux vous l'assurer.*



*Personnalité aussi discrète qu'efficace, Viviane a bien mérité de notre association en y apportant sa perpétuelle bonne humeur et un engagement soutenu.*

*Viviane, le comité te remercie de ton travail pour les huit années écoulées en t'offrant ce modeste présent et te souhaite une très belle continuation dans tes activités professionnelles et privées.*

*Remplacement de Viviane Potterat*

*Pour remplacer Viviane, nous avons prospecté le Nord, mais sans succès. Et c'est finalement du côté du district de Lausanne que nous avons trouvé un successeur, qui est en fait une successeuse, en la personne de notre collègue de Romanel-sur-Lausanne, Nicole Pralong"*

Un membre se présente :

- Mme Nicole Pralong, secrétaire municipale à Romanel-sur-Lausanne.

Elle est présentée par M. Christian Monod, secrétaire municipal à Jouxens-Mézery et membre de la même Régionale. Nicole Pralong a été engagée en 1988 en qualité de cheffe office PCi à Romanel-sur-Lausanne, puis en 1993, elle devient préposée de l'agence d'assurance sociale et elle est nommée en 2003 secrétaire municipale de Romanel-sur-Lausanne. Il nous invite à élire Nicole Pralong au comité.

Les autres membres sont d'accord de renouveler leur mandat.

- **Election de 7 membres (en bloc)**

- Mme Claire-Lise Cruchet, secrétaire municipale à Lucens, entrée au comité en 2000.
- M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004,
- Mme Pascale Joray, secrétaire municipale à Trélex, entrée au comité en 2005.
- M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal à La Tour-de-Peilz, entré au comité en 2006.
- Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle, entrée au comité en 2011.
- M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire municipal à Forel (Lavaux), entré au comité en 2011
- Mme Nicole Pralong, secrétaire municipale à Romanel-sur-Lausanne, nouvelle venue

Le comité in corpore est élu à l'unanimité par acclamation.

- **Election du Président**

Claire-Lise Cruchet prend la parole :

*"maintenant que le comité est à nouveau au complet, notre dévoué et dynamique président Pierre-André Dupertuis, entré au comité en 2006 et président depuis 2011, a laissé clairement entendre qu'il souhaitait briguer un 2<sup>e</sup> mandat, c'est donc avec grand plaisir que je vous propose de le reconduire dans ses fonctions, en levant tout d'abord la main, puis en l'applaudissant pour tout le travail qu'il effectue à la tête de notre association".*

Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

M. Dupertuis remercie l'assemblée de ce témoignage de confiance. Il se réjouit de travailler avec le comité. Il s'engage, au nom du comité, à continuer à offrir des espaces d'échanges et de formation.

### **11. Election des vérificateurs de comptes**

Coppet est sortante. Corcelles-le-Jorat et Corcelles-près-Concise seront vérificatrices en 2013, d'autant plus qu'elles n'ont pas officié cette année. Pour la fonction de vérificatrice suppléante, le comité propose le 3<sup>e</sup> des 4 Corcelles, à savoir Corcelles-près-Payerne

Nouvelle commission (AG 2013) composée des communes de

- Corcelles-le-Jorat (1<sup>ère</sup> vérificatrice)
- Corcelles-près-Concise (2<sup>e</sup> vérificatrice)
- Corcelles-près-Payerne (suppléante)

### **12. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)**

Les collègues suivants reçoivent le diplôme pour 25 ans d'activité et le traditionnel stylo de l'AVSM :

- 1) Evelyne Moreillon de Gryon
- 2) Marlyse Treyvaud de Vufflens-le-Château
- 3) Christian Richard d'Yvorne
- 4) Pierre-Alain Borloz de Forel (Lavaux)
- 5) Myriam Jotterand de Saint-Livres.

### **13. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale**

- 3 octobre 2014 : Ollon
- 2015 : Gimel

### **14. Propositions individuelles et divers**

- Le 8 novembre 2013 aura lieu à Olten le colloque de la Conférence suisse des secrétaires municipaux, animé notamment par notre collègue de Montreux Corinne Martin et dont le thème est « *Gérer ou se faire gérer par les médias - comment les villes et les communes communiquent.* » Un courriel sera adressé prochainement à tous les membres.
- Par ailleurs, le prochain cours de formation initiale destiné aux nouveaux collègues des petites et moyennes communes aura lieu le jeudi 19 juin 2014 à Jouxten-Mézery, à 14 h, toujours sous la houlette de Christian Monod.

### **15. Effectifs**

Notre association compte à ce jour :

321 membres fixes (dont 261 femmes et 70 hommes)

Nous regroupons 296 communes sur 318.

Notre association compte également 26 retraités

Voici les admissions pour 2013.

## 24 admissions

|           |                      |                 |            |
|-----------|----------------------|-----------------|------------|
| admission | Reverolle            | Claudia         | Madern     |
| admission | Montherod            | Dominique Laure | Ruffieux   |
| admission | Lonay                | Régis           | Joly       |
| admission | Villars-le-Terroir   | Sylviane        | Sterchi    |
| admission | Pailly               | Natalie         | Boucard    |
| admission | Bofflens             | Maria           | Labuena    |
| admission | Begnins              | Patricia        | Gutzwiller |
| admission | Champagne            | Sarah           | Maillefer  |
| admission | Cheseaux-Noréaz      | Christine       | Peguiron   |
| admission | Valeyres-sous-Ursins | Valérie         | Borgognon  |
| admission | Rossenges            | Marlène         | Muriset    |
| admission | Bex                  | Alain           | Michel     |
| admission | Rances               | Aude            | Aegerter   |
| admission | Féchy                | Katyla          | Labhard    |
| admission | Etagnières           | Evelyne         | Thomet     |
| admission | Carrouge             | Josette         | Sonnay     |
| admission | Lausanne             | Sylvie          | Ecklin     |
| admission | Montherod            | Fabienne        | Martin     |
| admission | Bettens              | Yasmine         | Morier     |
| admission | Essertes             | Alexandra       | Lovati     |
| admission | Le Lieu              | Sylvie          | Grossmann  |
| admission | Molondin             | Patricia        | Lavanchy   |
| admission | Chevroux             | Sylviane        | Cattin     |
| admission | Ecublens             | Pascal          | Besson     |

### **16. Message de M. Jean-François Bastian, chef du service des communes et du logement (SCL)**

M. Bastian présente la nouvelle organisation du service qui comporte 27 collaborateurs et présente les missions du SCL :

- Relations avec les communes :
  - ✓ Juridique
  - ✓ Financière
  - ✓ Communale
  - ✓ Appui aux fusions
  - ✓ Coordination avec les préfetures
  - ✓ Plateforme Canton-communes
  - ✓ Droits politiques
- Logement
  - ✓ aide à la pierre
    - logements subventionnés, protégés, étudiants
    - prêts en zones périphériques
  - ✓ aide à la personne
    - aide individuelle au logement
  - ✓ protection du parc locatif

- loi sur la démolition, la transformation et la rénovation des maisons d'habitation (LDTR)
- loi sur l'aliénation des appartements loués (LAAL)
- ✓ développement des politiques communales du logement : conseils aux politiques communales du logement
- Mise en commun des informations et développement de présences extérieures.

M. Bastian forme le souhait que les relations avec les communes soient au beau fixe.

Maurice Jossevel, collaborateur au secteur des droits politiques du SCL et responsable de Votelec va partir à la retraite. Il a souhaité nous dire deux mots. Il souligne qu'il a eu du plaisir à travailler avec les secrétaires municipaux. Ils sont un maillon essentiel pour Votelec. Il nous remercie du travail accompli.

Le Président lui remet un cadeau de l'AVSM et le remercie.

*Applaudissements de l'assemblée.*

### **17. Message de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux**

Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du DINT, nous fait l'honneur d'assister à nos débats malgré un agenda des plus chargés.

Elle nous apporte les salutations du Conseil d'Etat et ses remerciements pour l'engagement dans notre profession.

Elle relève que les relations entre le Canton et les 318 communes sont vivantes et animées. Elle souligne que les négociations financières entre Canton et communes ont abouti à un accord à fin juin, que le protocole d'accord va être traité par le Grand Conseil. Elle revient sur cet accord :

- Entre 2013 et 2020, ce sont quelques 750 millions de francs qui vont passer du Canton aux communes et ce, sous forme de subvention, de reprise de tâches, etc. .
- Dès 2016, la facture sociale disposera d'un nouveau ratio :
  - ✓ 2/3 Canton
  - ✓ 1/3 Communes
- L'aide et soins à domicile change aussi de ratio ;
  - ✓ 2/3 Canton
  - ✓ 1/3 Communes
  - ✓ Ce sont 18.8 millions qui seront en faveur des communes
- L'accueil de Jour : augmentation du financement de l'Etat
- Routes : 40 millions de crédit vont être débloqués.

De cet accord, elle retient :

- Un dialogue entre Canton et communes est indispensable et cela porte ses fruits.
- Dans ce travail de dialogue, les secrétaires municipaux jouent un rôle discret et important : ce sont les secrétaires qui appliquent les directives et les règlements communaux, ce sont les secrétaires qui jouent un "*rôle d'appréciation et d'examen critique*" pour la Municipalité.
- la profession de secrétaire municipal-e demande discrétion, autonomie, fermeté et amour de la chose publique. Ce sont des qualités à mobiliser au jour le jour.

Elle nous invite à faire entendre notre voix. Elle tient à nous remercier du travail accompli dans le cadre de notre collaboration réciproque et de dialogue qu'elle appelle de ses vœux.

**18. Exposé de M. Ulrich König, directeur de l'Association des communes suisses, sur le thème "Les défis pour les communes à l'échelon national"**

M. le Président remercie M. Ulrich König, directeur de l'Association des communes suisses, de sa présence et d'avoir accepté de prendre la parole devant nous. M. König est né le 29 avril 1952 à Soleure. Après des études de droit à Berne et Lausanne, il exerce diverses activités dirigeantes en politique, notamment au secrétariat du Parti radical suisse. De 1990 à 2006, il travaille à l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT), respectivement à la commission de la technologie et de l'innovation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, il est directeur de l'Association des communes suisses. Par ailleurs, depuis 2005, M. König est président du conseil général de la commune de Jegenstorf, cité bernoise de 4'500 habitants, située entre Berne et Soleure.

Exposé de M. Ulrich König, directeur de l'Association des communes suisses, sur le thème "Les défis pour les communes à l'échelon national " :

Point de situation

Il y a en Suisse : 2'396 communes. Il y a une grande diversité en termes :

- géographiques
- écologiques
- culturels
- paysagers

Les communes sont une garantie de stabilité et un attrait de notre pays.

M. König relève que les Offices fédéraux ont tendance à prescrire les mêmes solutions pour toutes les communes. Il faut selon lui garder les spécificités des communes.

Les défis

- Aménagement du territoire
  - ✓ Projet territoire CH
  - ✓ Révision LAT
  - ✓ Loi sur les résidences secondaires : la diversité du pays est importante, or un loi qui présente des menus les mêmes pour toutes les communes peut poser un problème
  - ✓ Développement de la politique des agglomérations
  - ✓ Intégration de l'espace rural dans la CTA
  - ✓ Politique de l'espace rural
- Stratégie énergétique 2050
  - ✓ Suisse Energie pour les communes Cités de l'Energie
  - ✓ Stratégie partielle pour les communes à structure faible
  - ✓ Les chances sont grandes pour les communes de créer des places de travail durable
- Service social
  - ✓ Collaboration inter-institutionnelle
  - ✓ Révision AI
  - ✓ Normes CSIAS
- Migration
- Financement infrastructures
- Santé
  - ✓ Médecins généralistes : il va en manquer plus de 1'000 dans notre pays
- Système de milice

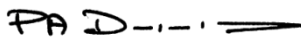
- ✓ Conduite politique dans une commune : cela s'apprend !
- ✓ Politique vs administration
- ✓ Rôle du politique
  - Jugement en opportunité
  - Priorités, orientation sur le fond, stratégie
  - Marketing politique
  - Décision
  - Responsabilité (dans le succès et l'échec)
- ✓ Rôle de l'administration
  - Documentation des enjeux et de l'état de situation
  - Identification des risques et des résistances
  - Proposition de solutions et conséquences
  - Gardien des normes et des procédures
  - Pérennité
- ✓ Relation entre les 2
  - La pratique du compromis
  - Des partenaires
- ✓ Il est envisagé une formation par Internet "*conduite politique pour une commune*"
- Association des communes suisses
  - ✓ 1'770 communes sont membres soit : 71%
  - ✓ But : atteindre le 80%. Vaud est le moins représenté avec à Berne
  - ✓ Dans le canton, beaucoup de petites communes rechignent à être membres.

## 19. Conclusion

Après les remerciements d'usage aux participants à cette assemblée ainsi qu'à la commune de Romanel-sur-Lausanne, le président clôt l'assemblée en annonçant l'apéritif offert par la commune hôte au son du Moulin à poivre.

La séance est levée à 11 h 45.

le président



Pierre-André Dupertuis

le teneur du procès-verbal



Giancarlo Stella